volume 16 — numéro 2 — juin 2014

L'Unique

LE JOURNAL DE L'UNION
DES ÉCRIVAINES ET DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS

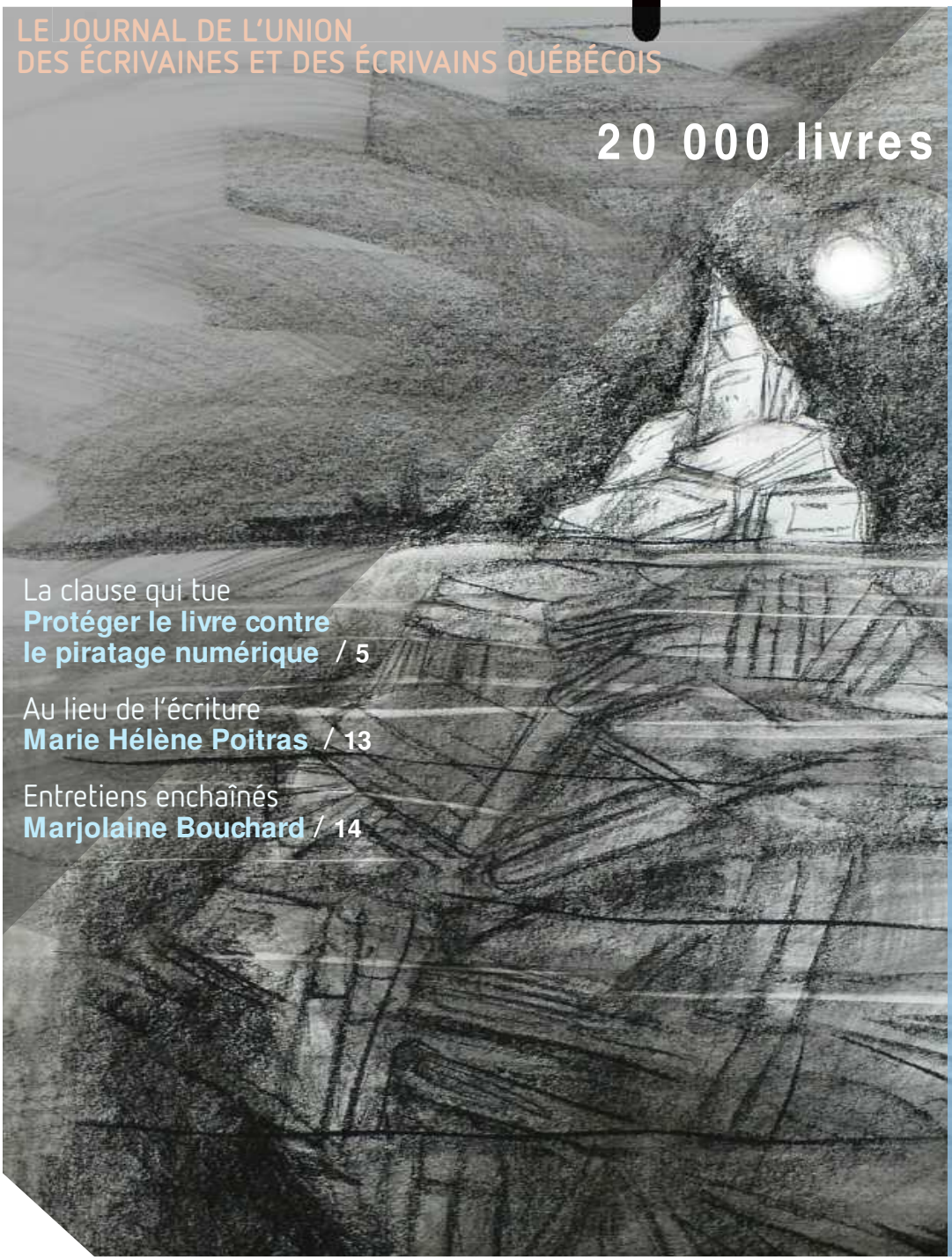

20 000 livres sous les mers

Le secteur de la musique y a goûté. Les séries télévisées y passent derechef. Et quoi qu'on en pense, le livre n'y échappe pas. Dans ce dossier, on aborde le phénomène du piratage des livres numériques, qui n'épargne malheureusement pas les écrivains québécois.

PAGE 3

Enseignement de la littérature

Les 12 et 13 mai 2014, s'est tenu à la Maison des écrivains un colloque organisé par l'AQPF (Association québécoise des professeurs de français), l'UNEQ et l'AIRDF (Association internationale pour la recherche en didactique du français) : « Quelle littérature québécoise pour quelle formation ? ». Patrick Moreau revient sur l'événement.

PAGE 6

Écrire en région

C'est à Magog que se tenait la dernière rencontre du comité Trans-Québec de l'UNEQ. Table ronde avec des gens du milieu, redéfinition du rôle de délégué, discussion des enjeux particuliers à chaque région et recherche de solutions originales pour alimenter la littérature au niveau local. Jean-François Caron propose un dossier-bilan des efforts mis en commun.

PAGE 9

La clause qui tue
Protéger le livre contre le piratage numérique / 5

Au lieu de l'écriture
Marie Hélène Poitras / 13

Entretiens enchaînés
Marjolaine Bouchard / 14

Petit kit de réflexions pour l'été

Imaginons que vous êtes sur la plage, pas trop exposés au soleil tout de même, mais agréablement bercés par le souffle des vagues, la mer respire, vous avez déjà remarqué ? et vous laissez vagabonder vos pensées. Bien sûr, au lieu de vous entraîner dans une rêverie qui pourrait vous inspirer, elles, contrairement à vous, manquent totalement d'imagination et vous ramènent bêtement à votre compte en banque, en grande partie, peut-être, parce que vous n'aviez pas vraiment les moyens de vous offrir cette petite escapade. Au lieu de plonger dans l'eau, vous restez là, paralysés (exposés au soleil, mais pas trop tout de même, voir plus haut), accablés par les chiffres qui vous assaillent. Vous additionnez, non pas les rentrées, mais les sorties d'argent, sans complaisance, et vous les remettez toutes en cause. Entre autres, les $ que vous a coûtés votre cotisation à l'UNEQ.

Nous y voici donc, à la question fondamentale, cruciale, primordiale (ce sont des synonymes, je sais, mais il en faut pour taper sur le clou), du sacro-saint rapport qualité/prix. Comme vous êtes en vacances et ne devez pas vous torturer inutilement, je vous rassure tout de suite : à l'UNEQ, le rapport qualité/prix est nettement en votre faveur. Je prendrai quelques minutes pour vous en convaincre. (Ensuite, vous pourrez, l'âme en paix, continuer de vous exposer au soleil, etc.)

En plus des consultations juridiques (1 h/an) et fiscales (15 min/an) gratuites, vous avez maintenant accès aux Petites créances dans des causes de droit d'auteur et à la clinique juridique Juripop. Vous êtes abonnés à *L'Unique* qui paraît quatre fois l'an et vous recevez le bulletin électronique aux deux semaines. Vous pouvez vous inscrire à l'un ou l'autre des répertoires littéraires de l'UNEQ, l'ÎLE ou le RECIF, et construire votre microsite personnel sur le PH@RE pour faire connaître votre travail sur Internet. Une fois l'an, vous avez la possibilité de réserver gratuitement un local de la Maison des écrivains pour y tenir une activité ouverte au public. Le salon Émile-Nelligan s'est en partie transformé en mini-galerie d'art et accueille des expositions d'écrivains. Simon Philippe Turcot y est en vedette depuis le 17 avril.

L'UNEQ offre aussi des ateliers de formation en personne et, bientôt, en ligne. Elle a créé la bourse Jean-Pierre-Guay en collaboration avec la Caisse de la Culture et participe chaque année à la bourse d'écriture Gabrielle-Roy. Elle vient également en aide aux écrivains en difficulté grâce au Fonds Yves-Thériault.

Si vous êtes des écrivains débutants, vous avez le loisir de participer à nos activités de *speed dating*, où vous rencontrerez des représentants des secteurs du livre, ou de parrainage, où vous serez guidés dans l'écriture de votre première œuvre par un écrivain de carrière.

Si vous habitez en région, vous êtes représentés au comité Trans-Québec par un écrivain de votre région chargé de rendre compte des enjeux qui vous importent et d'en faire état périodiquement dans *L'Unique*. Le comité se réunit deux fois par année. À sa dernière rencontre, il a été question de renforcer le rôle des délégués, en particulier sur le terrain.

L'UNEQ s'occupe également de dossiers qui touchent l'ensemble des écrivains : les conditions socioéconomiques et la diffusion et l'enseignement de la littérature québécoise. À l'automne, sous l'égide du ministère de la Culture, l'UNEQ rencontrera des représentants de l'ANEL pour discuter notamment de pratiques contractuelles. Elle a aussi mis en ligne un répertoire d'œuvres marquantes de notre patrimoine et prévoit éventuellement le rendre interactif. Elle continue de participer aux rencontres du DAMIC pour évaluer l'impact de la Loi sur le droit d'auteur, notamment sur les écrivains et Copibec, particulièrement affectés par les exceptions pédagogiques. Sa conseillère juridique, Véronyque Roy, travaillera en sous-comité à la préparation d'une contre-proposition de contrat pour la Fabrique culturelle de Télé-Québec. L'UNEQ recommande d'ailleurs à ses membres de ne pas signer ce contrat avant que le DAMIC et la Fabrique culturelle ne soient arrivés à une entente.

Pour terminer sur une note ensoleillée (j'ai de la suite dans les idées), l'UNEQ est heureuse d'annoncer que les artistes ont obtenu une grande victoire en Cour suprême dans la cause qui opposait le Regroupement des artistes en arts visuels et CARFAC, son pendant canadien, au Musée des Beaux-Arts du Canada. Dans un jugement unanime, la Cour suprême a reconnu le droit des associations d'artistes de négocier des tarifs minima avec les diffuseurs et producteurs fédéraux. L'UNEQ avait appuyé financièrement le RAAV dans sa démarche.

Voilà. Vous pouvez remettre un peu de crème solaire et vous détendre : demeurer membre de l'UNEQ est un excellent investissement. En revanche, cigarettes et *drinks* sur la plage, ça...

Bon été !

Danièle Simpson

L'Unique

UNEQ
Union des écrivaines et des écrivains québécois

Conseil d'administration
Danièle Simpson, présidente
André Roy, vice-président
Suzanne Aubry, secrétaire-trésorière
Mylène Bouchard, administratrice, représentante des régions
Élise Desaulniers, administratrice
Sylvie Desrosiers, administratrice
Sylvain Dodier, administrateur

Comité de rédaction
Jean-François Caron, rédacteur en chef
Ève Boissonnault, Sylvain Dodier, Bertrand Laverdure, Maya Ombasic

Couverture
France Tardif

Conception graphique
France Tardif

Maison des écrivains
3492, avenue Laval, Montréal
(Québec) H2X 3C8
Téléphone : 514 849-8540
Télécopieur : 514 849-6239
ecrivez@uneq.qc.ca

www.uneq.qc.ca
www.litterature.org
www.luniquejournal.wordpress.com
www.phare.uneq.qc.ca
facebook.com/LuniqueJournalDeLUneq/

La parution d'une annonce dans notre bulletin ou l'insertion d'une publicité dans un envoi de *L'Unique* ne signifie pas que l'Union endosse ces produits ou services.
Dépôt légal : 2e trimestre 2014

20 000 livres sous les mers

LE PIRATAGE LITTÉRAIRE

Illustration : © France Tardif

« Le piratage des livres numériques ne touche pas seulement les best-sellers et les auteurs connus. L'ensemble des œuvres numériques est atteint et ce phénomène risque encore de s'amplifier si les acteurs du livre ne réagissent pas. »
– Youboox

Le secteur de la musique y a goûté. Les séries télévisées y passent derechef. Et quoi qu'on en pense, le livre n'y échappe pas. On aborde le phénomène du piratage des livres numériques, qui n'épargne pas les écrivains québécois.

Jean-François Caron

C'est un beau-frère, un cousin, un lecteur très enthousiaste, mais qui n'achète pas beaucoup de livres, qui aime s'adonner à son plaisir pour pas trop cher. Ça se passe généralement dans un party de famille. « Tu devrais voir ce que j'ai trouvé ! » Et il te met entre les mains un CD sur lequel est inscrit au feutre le mot « livres ». Avec un s.

Quand tu glisses le disque dans la fente du lecteur, tu n'en reviens tout simplement pas : sont encryptés là-dessus pas moins de 20 000 livres parus en français, téléchargés d'un seul coup sur un site pirate. Il appelle ça un « Emule Pack ». C'est une bibliothèque variée, plutôt riche, plus volumineuse en tout cas que tout ce que tu n'as jamais espéré accumuler.

Rassemblés dans le lot, plusieurs livres passés au domaine public. Mais aussi la plupart des best-sellers des dernières années, et pas seulement les gros vendeurs issus de la littérature de langue étrangère comme **Ken Follet** ou **Anne Rice**. Aussi les **Marc Lévy**, **Amélie Nothomb**, **Daniel Pennac** et autres indélogeables de la littérature française.

L'être humain étant ce qu'il est, beaucoup d'écrivains québécois se sentent à l'abri de cette mise à sac. On entend que le marché restreint de notre littérature ne favorise pas le piratage, qu'il n'y a pas d'avantage à pirater nos œuvres parce que trop peu de demande. Non seulement cette perception est-elle erronée et insultante, mais elle montre une piètre connaissance de l'univers Web et des principes de gratuité qui y sont parfois soutenus. Plusieurs québécois font partie de la liste des pillés, parmi lesquels **Bryan Perro** (quinze de ses titres), **Patrick Senécal** (*Le vide*, *Contre Dieu*, *Les sept jours du Talion*), **Dany Laferrière** (*Le cri des oiseaux fous*, *Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer*), **Anne-Marie Sicotte** (*Les Accoucheuses*) ou **Fred Pellerin** (*L'Arracheuse de temps*, *Comme une odeur de muscle*, *Dans mon village il y a belle lurette*, *Il faut prendre le taureau par les contes*). Sur d'autres plateformes de piratage, on verra aussi des ouvrages comme *Griffintown* de **Marie Hélène Poitras** ou *L'empereur en culottes courtes* de **Sébastien Chabot**...

Il semble de plus en plus facile pour les faussaires de diffuser illégalement les livres numériques, et les serrures virtuelles, même si elles peuvent ralentir le processus, ne sont pas souvent bonnes à stopper le phénomène. Certains analystes avancent même que le marché de la musique en ligne ne s'est libéré qu'avec la fin des verrous numériques...

Au premier abord, évidemment, on voit mal comment protéger les droits des auteurs si un loquet virtuel n'empêche pas n'importe quel lecteur venu de marcher sur leurs œuvres. Or, la mise en place de plateformes de diffusion de style *streaming* (accès direct en ligne) pourrait s'avérer une solution efficace. Il ne s'agit plus de payer ici pour l'achat du livre, mais pour un droit d'accès. Mais si l'industrie devait se tourner vers une telle solution, l'équation devrait être réinventée afin que soient tout de même respectés les droits des auteurs.

La situation en France

Mars 2014, la planète Web s'emballe à propos d'une alerte lancée par la plateforme de diffusion en flux continu de livres numériques Youboox. Selon une étude réalisée par le groupe, la moitié des livres disponibles en version numérique sur le Web seraient obtenus illégalement, une proportion qui augmenterait à 59 % dans le cas des bandes dessinées, dont les mangas.

Par communiqué, Youboox affirme que « *Le piratage des livres numériques ne touche pas seulement les best-sellers et les auteurs connus. L'ensemble des œuvres numériques est atteint et ce phénomène risque encore de s'amplifier si les acteurs du livre ne réagissent pas.* » De plus, tous les

suite en page 4

types de formats et de supports (ePub, DRM, PDF, etc.) seraient concernés.

Certains autres intervenants ont une lecture plus modérée des résultats publiés par Youboox. Effectivement, un défaut de méthodologie impose une certaine réserve : comme son étude se concentrait sur un panel d'une centaine de livres, il est difficile de considérer que cela puisse être représentatif de la globalité du marché – évalué, seulement en France, à une offre de plus de 100 000 titres publiés légalement en format numérique.

Que cette réserve ne nous empêche pas d'être très attentifs à la situation. Depuis cinq ans, le MOTif, observatoire du livre et de l'écrit en Île-de-France, évalue « *le nombre de livres piratés, sous droits, en français et accessibles sur internet (sic) par un internaute moyennement averti* ». En 2009, l'organisme avait retracé 6 000 titres différents, contre 10 000 en 2011 et 14 000 en 2012. Dans tous les cas, le MOTif estime aussi 60 % de bandes dessinées parmi les livres piratés. Comme quoi les prétentions de Youboox ne sont peut-être pas complètement dans le champ gauche.

L'écrivain sur la planche

Va-t-il sauter ? Ne sautera-t-il pas ? Parmi les écrivains touchés de plein fouet par le piratage de leur travail, certains rongent leur frein en se disant que, bon, ça ne leur rapporte rien, sauf quelques lecteurs de plus.

D'autres plus drastiques abdiquent officiellement. C'est ce qu'a fait la romancière espagnole Lucia Exteberria (*Amour, Prozac et autres curiosités*, mais aussi une biographie de Kurt Cobain et Courtney Love) à la fin de 2011, lorsqu'elle s'est rendu compte que le nombre de téléchargements illégaux de ses livres dépassait ses ventes officielles. Elle a purement et simplement menacé de cesser d'écrire avant longtemps : « *Dado que he comprobado hoy que se han descargado más copias ilegales de mi novela que copias han sido compradas, anuncio oficialmente que no voy a volver a publicar libros en una temporada muy larga.* »[1]

Si on en croit certaines rumeurs, toutefois, quelques écrivains – dont certains québécois – verraient d'un œil pas si mauvais le transit des sites de partages illégaux. Ici, le manque d'implication d'un éditeur dans la promotion d'un livre aurait convaincu un écrivain de soumettre lui-même son livre à un pirate, comme d'autres qui tenteront plutôt leur chance sur des plateformes d'autoédition après avoir racheté les droits de leur livre à leur éditeur. Entre le pilonnage et le pillage, quand ce qu'on veut surtout c'est être lu… Mais il est certainement triste, tout de même, d'en venir à admettre que son propre travail ne mérite pas compensation.

1. Traduction libre : Comme le téléchargement illégal de mes livres dépasse leurs ventes, j'annonce officiellement que je ne publierai plus de livres avant longtemps. Source : Page Facebook de l'auteure, reprise par www.buzz-litteraire.com.

Deux torpillés

Bertrand Laverdure

Les deux écoles coexistent et ne se chamaillent pas encore très publiquement. Mais le temps des querelles viendra bientôt. Deux anecdotes de piratage pour présenter les deux idéologies qui se côtoient aujourd'hui au sujet de ce phénomène. **Marie Hélène Poitras** nous racontait justement, lors de l'entrevue publiée dans ces pages, que *Griffintown*, son dernier livre, avait fait l'objet de piratage, la version numérique du livre étant disponible sur un site bien connu s'adonnant à ce genre de pratique. Dans son cas, c'est son éditeur, Antoine Tanguay (Alto), outré de la situation, qui a contacté les gens du site, a échangé avec eux, leur faisant comprendre que s'ils aimaient vraiment la littérature québécoise, ils devaient retirer ce fichier gratuit de la circulation. L'intervention de l'éditeur auprès des pirates aura été concluante dans ce cas, le fichier ayant alors disparu du site contesté.

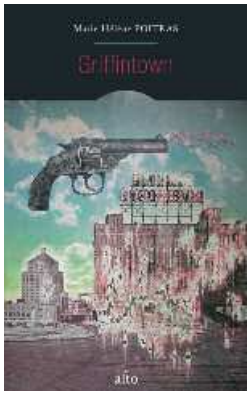

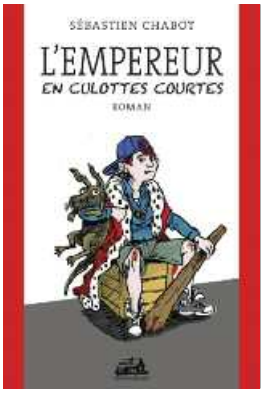

Dans un autre ordre d'idées, **Hugo D. Sémillant**, partisan du *copyleft* et de la libre circulation des livres, révélait dans un article sur le site *Terreur Terreur* l'apparition d'une copie numérique piratée de *L'empereur en culottes courtes* de **Sébastien Chabot**, roman publié en 2013 aux Éditions Trois-Pistoles. Dans son texte, Sémillant donnait même l'adresse de la page sur Pirate Bay où télécharger gratuitement ce livre.

La question n'est pas simple : dans un monde où il est maintenant aussi facile de pirater un livre numérique qu'une chanson en format mp3, comment les auteurs feront face au défi qui consistera à préserver leur droit d'auteur tout en s'adaptant aux nouvelles technologies ? À long terme, il faudra trouver le moyen de changer le modèle économique de l'édition. Nous n'aurons plus le choix.

Les mots au verrou
PROTÉGER LE LIVRE CONTRE LE PIRATAGE NUMÉRIQUE

Illustration : © France Tardif

L'arrivée du livre sur support numérique devait fournir aux auteurs et aux éditeurs l'avantage d'une nouvelle voie de commercialisation de l'œuvre. Toutefois, le piratage électronique est rapidement venu brouiller les cartes et menace la monétisation du livre comme jamais.

Ève Boissonnault

Si la Loi sur le droit d'auteur réserve des sanctions on ne peut plus sévères aux pirates d'œuvres numériques trouvés coupables de commercialisation par mise en accusation (une amende maximale d'un million de dollars et une peine d'emprisonnement de cinq ans), pourquoi certains experts en droits d'auteur considèrent-ils comme perdu d'avance le combat de la protection de l'œuvre par mesures techniques de protection (MTP), ces verrous électroniques qui rebutent tant de lecteurs ?

Les différents dispositifs de protection du livre numérique

Avant de diffuser une œuvre littéraire par téléchargement numérique, l'éditeur s'assure de la cadenasser de MTP. On dénombre deux grandes familles de MTP, soit celles servant à contrôler l'accès, et celles servant à restreindre la reproduction de l'œuvre. Si le cryptage est un processus de protection par brouillage qui rend le livre illisible ou imperceptible, à moins d'avoir une clé de décryptage, le tatouage numérique protège l'œuvre en incorporant de l'information en filigrane. Malgré ces efforts, les MTP sont loin d'immuniser le livre contre le piratage. C'est qu'en se lançant sur l'autoroute électronique, l'industrie du livre s'expose, comme l'ont fait avant elle les industries du cinéma et de la musique, à un fléau de piratage par téléchargements illégaux principalement dû au fait que les MTP sont plutôt faciles à contourner par les âmes malveillantes. Souvent suivi d'une diffusion gratuite sur des sites de partage porte-à-porte, le phénomène se traduit par d'importants manques à gagner en frais de revenus pour les créateurs. Plus encore, selon une étude menée par les spécialistes en droits d'auteur, Me Nicolas Sapp et Me Jean-Sébastien Rodriguez-Paquette de la firme ROBIC de Québec, plusieurs utilisateurs critiquent vivement les dispositifs de protection jugés trop restrictifs et envahissants, ce qui a pour effet de réduire le plaisir de la lecture et la satisfaction des consommateurs.

Ajouter une clause « MTP » au contrat d'édition

Dans leur étude *Les déboires des mesures techniques de protection dans l'industrie du divertissement ou le droit vs la technologie : un combat perdu d'avance !*, les avocats Sapp et Rodriguez-Paquette expliquent que malgré les critiques, les MTP sont ici pour rester, pour peu qu'ils soient bien adaptés et ne briment pas l'expérience des utilisateurs. « *L'usage du tatouage numérique pourrait se révéler être une solution parfaite en l'occurrence, puisqu'elle est invisible pour les consommateurs et que son efficacité est relativement grande* », expliquent-ils.

Me Véronyque Roy considère qu'il « serait normal, depuis les amendements récents à la Loi sur le droit d'auteur, de prévoir au contrat d'édition que l'éditeur s'engage à utiliser une MTP afin de protéger l'œuvre accessible sur Internet. Le logo de Copyright © n'est plus suffisant pour protéger les œuvres en ligne, comme le précise la Loi sur le droit d'auteur. Elles doivent maintenant être dotées d'une MTP afin d'assurer une protection adéquate, respectueuse de la Loi sur le droit d'auteur ou d'un avis très clair ».

Pour mieux lire entre les lignes de votre contrat d'édition, prenez rendez-vous avec Me Véronyque Roy par l'entremise de l'UNEQ, qui offre à ses membres une heure de consultation juridique sans frais par 12 mois.
(E. Boissonnault)

« On peut affirmer que les programmes actuels offrent toute la latitude aux enseignants pour que soit enseignée la littérature québécoise, mais qu'il serait sans doute souhaitable que ces derniers soient mieux formés. »

Quelle littérature québécoise pour quelle formation ?

Les 12 et 13 mai 2014, s'est tenu à la Maison des écrivains un colloque organisé conjointement par l'AQPF (Association québécoise des professeurs de français), l'UNEQ et l'AIRDF (Association internationale pour la recherche en didactique du français).

Patrick Moreau

Sous le titre « Quelle littérature québécoise pour quelle formation ? », ce colloque visait à la fois à faire le point sur la place accordée à la littérature et aux œuvres québécoises dans l'enseignement, et ce tant au niveau du primaire, du secondaire que du collégial, et à réfléchir aux moyens qui seraient appropriés pour y renforcer cette présence. Pour la première fois, il réunissait ces acteurs importants de la présence du livre et de la littérature dans les classes que sont les écrivains, les professeurs et les didacticiens, ainsi que les bibliothécaires scolaires.

Tout au long de ces deux journées, ces spécialistes à la fois de la littérature et de l'éducation sont venus faire part des résultats de leurs recherches, de leurs pratiques et de leurs expériences, ou encore de leurs attentes en matière d'enseignement de la littérature québécoise.

De ces multiples interventions et de ces nombreux témoignages, il ressort que ce qu'on a pu appeler, il y a une trentaine d'années, l'« emprise exercée » par la littérature québécoise « sur l'enseignement » (Gilles Marcotte) n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir. Cela ne signifie toutefois pas que les œuvres littéraires du Québec sont dorénavant absentes des classes, bien au contraire, mais leur présence n'a plus la même évidence qu'autrefois : elles ne s'imposent plus comme les composantes nécessaires d'une « littérature nationale » – avec ce que ce concept implique, c'est-à-dire une histoire bien balisée, un corpus défini au sein duquel sont unanimement reconnus certains incontournables, avec ce qu'il suggère peut-être aussi de trompeuse familiarité. C'est pourquoi ce déclin scolaire de l'histoire de la littérature peut paradoxalement apparaître aussi comme une occasion de redécouvrir les œuvres, de porter sur elles un regard neuf. L'idée de canon littéraire n'allant plus de soi, le temps est sans doute venu de le repenser, de lui donner ainsi une seconde vie.

Mais force est de constater que ce n'est pas vraiment ce qui se fait actuellement. Le corpus des œuvres lues dans les classes, surtout au secondaire, paraît en effet très éclaté et favorise bien davantage des œuvres relevant de ce qu'il est convenu d'appeler la « littérature miroir » (qui mettent en scène des jeunes ou des personnages auxquels de jeunes lecteurs peuvent s'identifier aisément) ou relevant de genres (policier, fantastique, science-fiction, etc.) populaires auprès des adolescents plutôt que des œuvres appartenant au patrimoine littéraire québécois. Tous les intervenants se sont néanmoins entendus pour souligner l'importance de l'enseignement de la littérature du Québec puisque celle-ci constitue un vecteur identitaire fort en même temps qu'elle est au cœur de ce fonds culturel commun que l'école a la charge de transmettre à tous les jeunes Québécois.

Ce recul relatif de la présence de la littérature québécoise dans les classes, comme ont tenu à l'expliquer plusieurs intervenants, n'est pas relié directement aux nombreuses réformes du curriculum et de la pédagogie du français qu'a connues l'école depuis trente ans. Les programme actuels pour le primaire et le secondaire font une place importante à la littérature en général et à celle du Québec en particulier. On y observe même une volonté de rehaussement des exigences culturelles qui s'est traduite par une augmentation du nombre des lectures imposées. Par contre, les instructions officielles multiplient les finalités de l'enseignement de la littérature sans que celles-ci soient clairement hiérarchisées, ce qui engendre un certain flou qui se répercute sur les pratiques des enseignants.

Les enseignants du primaire et du secondaire rencontrent toutefois bien d'autres obstacles lorsqu'il est question d'enseigner la littérature, à commencer par le fait qu'ils ne possèdent pas toujours les compétences nécessaires pour être à l'aise lorsqu'ils se lancent dans un tel enseignement. Les œuvres ne sont pas non plus toujours disponibles en nombre suffisant dans les écoles pour pouvoir faire l'objet d'une étude en classe et les budgets pour en faire l'acquisition sont souvent insuffisants.

Malgré toutes ces difficultés, de nombreux enseignants sont venus témoigner de la façon dont ils transmettent ou tentent de transmettre à leurs élèves leur passion pour la

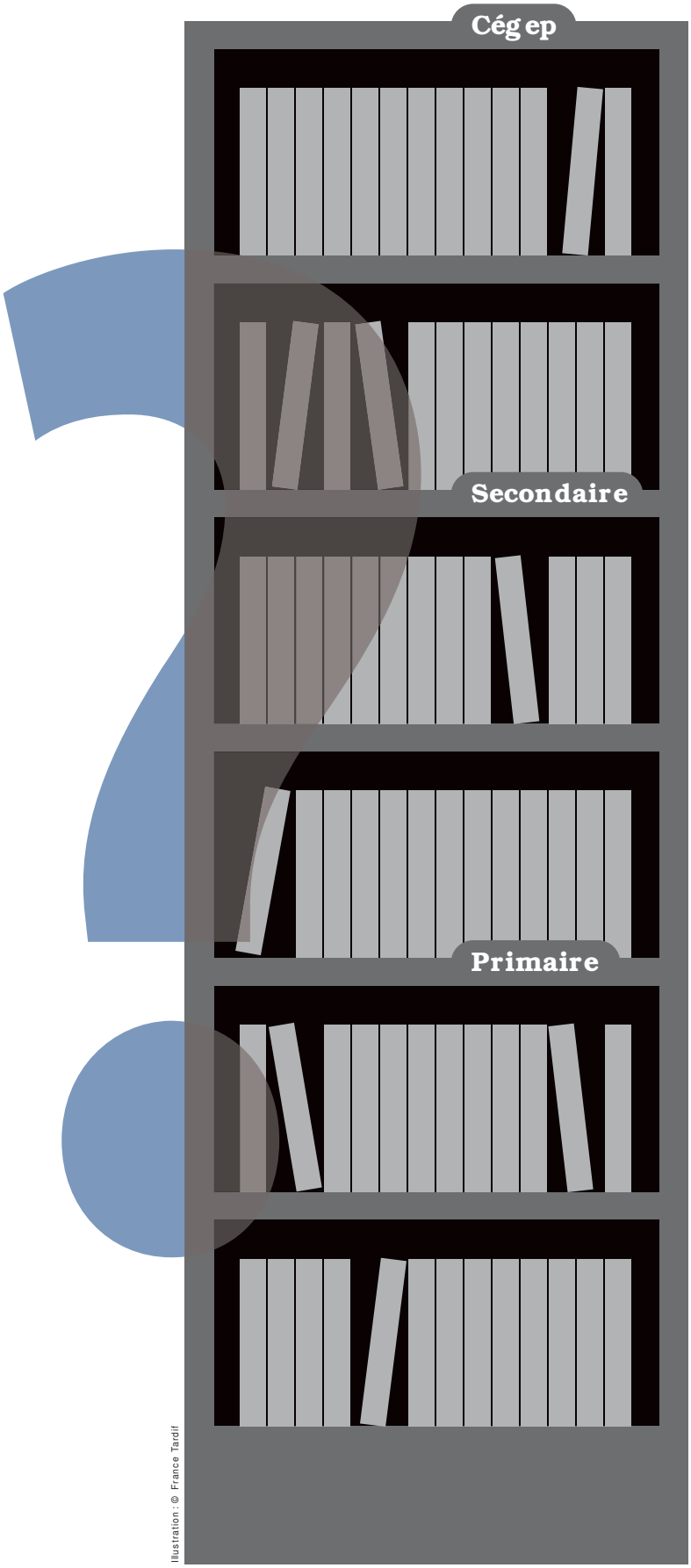

Illustration : © France Tardif

littérature. Ont cours en ce domaine plusieurs belles initiatives, comme par exemple, dans les cégeps, le Prix littéraire des collégiens, qui permet aux jeunes d'évaluer eux-mêmes, en toute autonomie, des œuvres qui ne sont pas encore canoniques (il se verra bientôt adjoindre un nouveau prix destiné à récompenser annuellement un recueil de poésie). Dans les cégeps toujours, il ne faut pas hésiter, croient plusieurs, à bousculer les routines pédagogiques du cours magistral, à remettre en question l'approche historique et le mode d'évaluation (analyse littéraire ou dissertation). Au secondaire, il faut parfois oser proposer aux élèves la lecture d'œuvres du passé ou d'œuvres exigeantes, car il est faux de prétendre qu'un jeune de secondaire 4 ou 5, s'il est bien guidé, est incapable d'apprécier de telles œuvres qui le sortent si l'on peut dire de sa « zone de confort ». Au primaire, l'essentiel est évidemment de donner aux enfants le goût de la lecture et il serait important de faire une place au livre québécois dans tous les domaines (histoire, ECR) et pas seulement dans l'enseignement du français. Enfin, a été souligné le rôle central des bibliothécaires des écoles ou des commissions scolaires qui consiste à relayer vers les enseignants l'information sur les livres disponibles, les dernières parutions, etc., de les conseiller aussi au sujet des lectures scolaires.

Au terme de ces deux journées, on peut donc affirmer que les programmes actuels offrent toute la latitude aux enseignants pour que soit enseignée la littérature québécoise, mais qu'il serait sans doute souhaitable que ces derniers soient mieux formés, autrement dit que la littérature occupe une place plus grande dans leur formation universitaire : ils seraient ainsi mieux outillés pour aborder en classe les textes littéraires. Afin de favoriser l'acquisition d'un fonds culturel commun, dont les œuvres du patrimoine littéraire québécois forment une part essentielle, sans doute serait-il également possible de resserrer les critères qui président au choix des livres lus en classe, même si un tel patrimoine ne doit évidemment pas apparaître figé et est continuellement « en construction », et ce sans empiéter non plus sur la liberté pédagogique des enseignants.

Enfin, il apparaît qu'un dernier obstacle, très concret, s'oppose à une meilleure diffusion du livre québécois dans les classes : la faiblesse des budgets consacrés dans chaque école à l'achat de livres.

Illustration : © France Tardif

Dévoilement d'un répertoire

ŒUVRES MARQUANTES DU PATRIMOINE DE LA LITTÉRATURE QUÉBÉCOISE

Au mois de mai dernier, l'UNEQ dévoilait sur son site Internet le *Répertoire du patrimoine de la littérature québécoise*, une liste d'ouvrages qui comporte quelque 150 œuvres d'écrivaines et d'écrivains québécois, des premiers jours de la Nouvelle-France à l'an 1950.

Ève Boissonnault

Bien que publiée en simple format PDF (l'UNEQ espère obtenir éventuellement les subventions nécessaires pour moderniser son site Web, ce qui lui permettrait de rendre le Répertoire interactif), cette liste a le mérite de présenter non seulement le travail de mise en commun d'experts en littérature québécoise, mais aussi d'informer les utilisateurs sur la façon d'avoir accès aux œuvres.

De la suite dans les idées

L'idée de la création d'un répertoire des œuvres qui ont marqué le Québec depuis ses origines s'inscrit dans la suite du projet du *Plaidoyer pour l'enseignement d'une littérature nationale*, un ouvrage collectif lancé par l'UNEQ et dirigé par Arlette Pilote, membre de son conseil d'administration, à l'époque, et ancienne présidente de l'Association québécoise des professeurs de français (AQPF). Publié chez Fides en 2011, l'ouvrage se porte à la défense d'un enseignement plus large et systématique de la littérature québécoise dans nos écoles.

« Les membres du comité sur l'enseignement de la littérature québécoise de l'UNEQ souhaitaient, dès la publication du *Plaidoyer*, l'appuyer d'outils d'enseignement, ce qui a mené à l'idée d'un répertoire d'œuvres du patrimoine littéraire qui agirait à titre de référence pour les enseignants du Québec, » explique Danièle Simpson, présidente de l'UNEQ et ex-enseignante de littérature au collégial. Il aura fallu une année complète aux auteurs et enseignants Diane Boudreau et Patrick Moreau, ainsi qu'à Danièle Simpson, pour répertorier les œuvres québécoises marquantes, choisies sur la base de leur intérêt littéraire ou historique, dans cinq catégories (théâtre, poésie, romans, nouvelles et contes, et œuvres non romanesques).

Plusieurs siècles de littérature française en Amérique ont réservé aux auteurs du répertoire quelques belles surprises. Bien que Diane Boudreau, spécialiste de la littérature amérindienne, connaisse bien l'époque de la Nouvelle-France, ses recherches lui ont permis de mettre la main sur le format numérique du texte *Le théâtre de Neptune* dans *Les Muses de la Nouvelle-France* de Marc L'Escarbot, la première pièce de théâtre jouée ici en 1606.

Cet enthousiasme envers notre patrimoine littéraire, Diane Boudreau le place au cœur de la démarche. L'objectif du répertoire, explique-t-elle, « c'est de revitaliser le patrimoine littéraire québécois, de le rendre plus vivant. » Mais l'utilisation d'un tel outil aura des conséquences particulièrement importantes pour les étudiants : « Ces écrits sont importants. Ils occupent une grande place dans la constitution de notre identité culturelle et ils créent un sentiment d'appartenance à cette culture qui est la nôtre. C'est le devoir des enseignants, des didacticiens et de tous les diffuseurs culturels de la faire connaître. Nous sommes les descendants de ces auteurs-là, » conclut-elle.

Pour faciliter la tâche des enseignants, le répertoire permet d'accéder directement au livre en version numérique lorsqu'ils existent dans ce format. Autrement, l'hyperlien mène aux endroits où le trouver (en bibliothèque, en librairie ou chez un bouquiniste). L'UNEQ encourage les professeurs, les enseignants et les chercheurs en littérature québécoise à enrichir et à bonifier la liste des œuvres répertoriées, notamment en faisant part de leurs expériences dans la présentation de ces œuvres en classe. Ces commentaires doivent être envoyés au secrétariat de l'UNEQ qui se chargera de les inclure au fur et à mesure jusqu'à ce que le *Répertoire* devienne interactif.

« Le geste d'écrire n'appartient pas à la région, mais à l'écrivain. Il faut prendre garde de ne pas cantonner l'auteur dans sa région. »
– Johanne Seymour

Le comité Trans-Québec

RENCONTRE À MAGOG

Photo : © UNEQ

Une pluie drue s'abattait sur Magog au premier jour de la rencontre semestrielle du comité Trans-Québec, mais le refuge où nous devions nous retrouver devait vite nous permettre de l'oublier. La nouvelle bibliothèque Memphrémagog, située dans l'édifice de l'ancienne église Sainte-Marguerite-Marie, a réussi à éblouir plusieurs d'entre nous.

Compte-rendu de Jean-François Caron

C'est à la déléguée du comité Trans-Québec en Estrie, **Anne-Brigitte Renaud**, que revenait l'importante tâche d'organiser notre rendez-vous de la fin de semaine. Le résultat est plus que probant : nous revenons dans nos propres régions galvanisés, de nouvelles idées plein la tête, prêts à affronter les défis qui sont propres à nos réalités distinctives.

« Habiter en région et écrire »

C'est autour d'une table ronde à propos du rayonnement et de la diffusion de la littérature en région que nous avons d'abord été accueillis. Animée par la représentante des régions au conseil d'administration de l'UNEQ, la très engagée **Mylène Bouchard**, la rencontre a permis de faire entendre les voix de : **Jean-Sébastien Huot**, poète qu'on connaît entre autres pour avoir fondé et dirigé la revue *Gaz Moutarde* et qui dirige maintenant la revue *Jet d'encre*, en plus d'enseigner la littérature à Sherbrooke ; **Michel Gosselin**, président de l'Association des auteures et auteurs de l'Estrie ; **Johanne Seymour**, auteure de polars, mais aussi fondatrice et directrice artistique et littéraire des Printemps meurtriers de Knowlton ; **Joëlle Thivierge**, directrice générale du Réseau Biblio de l'Estrie, et présidente de la commission Lettres, livre et oralité du Conseil de la culture de l'Estrie.

De cette rencontre sont ressortis plusieurs constats qui touchent la majorité de nos régions. Pour les deux écrivains invités, écrire en région n'est pas un problème, mais un choix. Jean-Sébastien Huot dira qu'il faut seulement savoir s'installer, et qu'on peut tout à fait aborder la ville et les paysages urbains sans y avoir constamment les pieds.

Pour Johanne Seymour, « le geste d'écrire n'appartient pas à la région, mais à l'écrivain. Il faut prendre garde de ne pas cantonner l'auteur dans sa région. » Pour elle, le plus grand défi de l'auteur est de se faire connaître parce qu'il existe peu de plateformes pour y arriver. Elle dénonce même, avec toute la verve qu'on lui connaît, que plusieurs médias choisissent leurs invités en fonction de critères qui n'ont rien à voir avec l'écriture : « Il faut être beau pis *smatt* pour être invité. »

Michel Gosselin, qui affirme même que la majorité des écrivains québécois vivent en-dehors de la métropole, avance aussi que le problème est surtout celui de la diffusion de la littérature. C'est dans ces situations qu'une association comme celle qu'il préside deviendrait primordiale : « L'association fait parfois le travail à la place des éditeurs pour faire connaître leurs auteurs. » Pour y arriver, l'AAAE tenterait de mettre en place des mécanismes et des partenariats qui permettent une plus grande visibilité ainsi qu'une présence accrue des écrivains dans les événements.

Jean-Sébastien Huot ajoute que si la diffusion du livre est en général problématique pour les auteurs vivant en région, le cas de la poésie est encore plus criant. Comme les ventes de recueils ne sont jamais très importantes, la poésie nécessiterait des soirées de lectures publiques pour se faire entendre. Et la situation n'est pas pour s'améliorer en Estrie puisque, selon lui, la revue *Jet d'encre*, malgré son excellente réception, serait sur le point de disparaître, faute de fonds.

Afin de promouvoir le travail des écrivains vivant sur son territoire, le Conseil de la culture de l'Estrie a développé une image de marque, « Dire Lire l'Estrie », une initiative dont Joëlle Thivierge se fait la porte-parole. En plus des énergies déployées par les bibliothécaires pour faire connaître les auteurs, qui s'assurent de la circulation des collections et mettent en place des thématiques ponctuelles afin de valoriser les écrits estriens.

Johanne Seymour en profitera pour souligner l'importance d'un projet comme celui-là car, si elle met en garde contre le danger de transformer les écrivains en régionalistes, elle salue l'appropriation d'un auteur par les gens de la région où il vit.

Votre délégué

AU COMITÉ TRANS-QUÉBEC

Comment l'UNEQ peut-elle être plus présente dans les régions ? La question se pose depuis les débuts du comité Trans-Québec, et en était même l'origine. Il est toutefois bon de se la remettre en tête pour toujours améliorer notre action, la rendre plus efficiente.

Jean-François Caron

Centre du Québec / **Denys Bergeron** / denysbergeron@gosfordairnet.ca
Est du Québec / **Sylvain Rivière** / sylvainriviere2003@yahoo.ca
Estrie / **Anne Brigitte Renaud** / annebrigitterenaud@gmail.com
Lanaudière / **Jean-François Caron** / redaction.champdemines@gmail.com
Laurentides / **Mireille Villeneuve** / mirella_nova@hotmail.com
Laval / **Leslie Piché** / alainleslie22@gmail.com
Mauricie / **Gilles Devault** / gillesdev3@gmail.com
Montérégie / **Anne-Marie Aubin** / fadette@hotmail.com
Nord-Ouest du Québec / **Sonia Cotten** / s.cotten@yahoo.ca
Outaouais / **Michel Côté** / michelcote01@sympatico.ca
Québec–Chaudière-Appalaches / **Nora Atalla** / atallanora@yahoo.fr

Parmi les tâches qui incombaient aux appelés lors de la réunion du comité, la plus importante aura été de redéfinir la mission des délégués régionaux. Il a été convenu que ce rôle se déploie sur différents axes. D'abord, votre délégué est un porte-voix. Autant il doit transmettre les enjeux qui vous préoccupent à l'Union dont vous êtes membres pour la tenir au courant des situations particulières à chaque région, autant il doit pouvoir répondre au nom de l'UNEQ à vos besoins d'information et de soutien.

Mais votre délégué est plus que ça : il veut agir, et cette action peut prendre différentes formes. Ce qu'il est certainement nécessaire de retenir, c'est qu'il veut être un facteur de changement, agir et contribuer au développement d'une vie littéraire dans sa région. Courroie de transmission par excellence entre les écrivains et leur union nationale, il pourra fournir des conseils, des outils de travail, des informations primordiales. Il pourra même, à l'occasion, être à la source de nouveaux projets ou faire des représentations politiques afin de faire valoir les dossiers des membres de l'UNEQ qu'il représente.

L'Union souhaite plus que jamais être présente dans nos régions, et ses délégués dispersés sur tout le territoire québécois sont bien décidés à être encore plus présents pour les écrivains de leur communauté. De nouveaux outils de partage d'informations seront aussi développés sous peu afin de favoriser les échanges entre les différentes régions. En attendant, n'hésitez pas à entrer en contact avec eux.

Un guichet unique

POURQUOI, MAIS SURTOUT COMMENT ?

Lors de la rencontre du 30 mai, un invité assistait en observateur à la journée de réunion. Christian Poirier, chercheur de l'Institut national de recherche scientifique (INRS), était là pour en apprendre plus sur la situation des associations régionales d'auteurs et sur le vécu des écrivains.

Jean-François Caron

L'INRS, une composante du réseau de l'Université du Québec, s'intéresse particulièrement à l'urbanisation, la culture et la société. Il est d'ailleurs inscrit dans sa charte que ses recherches doivent apporter des retombées pour la société québécoise : il s'agit donc de travailler en partenariat avec le milieu sur des projets qui proviennent du milieu.

C'est justement le projet d'un guichet unique, mis en avant par plusieurs associations littéraires dans le but de réduire les coûts de fonctionnement et éventuellement d'avoir recours à une expertise pour profiter de façon maximale des subventions auxquelles elles ont droit, qui est au cœur de ses actuelles recherches. Son objectif lors de cette journée d'observation : recueillir des informations qui pourraient être utiles dans le cadre d'une étude devant évaluer la pertinence de mettre en place un tel guichet unique.

Les intervenants de plusieurs régions sont enthousiastes à l'idée de la mise en place d'un tel projet, même si certaines inquiétudes ne manquent pas de surgir. Pour Leslie Piché, déléguée de Laval, advenant la création d'un tel service, il est nécessaire que cette nouvelle structure ne représente pas une charge organisationnelle supplémentaire, et que les fonds alloués ne soient pas déduits de l'enveloppe déjà insuffisante accordée aux organismes régionaux. Dans les régions orphelines comme Lanaudière, Nord-Ouest du Québec, Centre-du-Québec ou même Québec–Chaudière-Appalaches – celles qui n'ont pas ou plus d'association régionale – ou alors, comme en Montérégie, où plusieurs organismes sérieux travaillent parallè-lement à l'Association des Auteurs de la Montérégie, la question qui se pose est celle de savoir si d'autres organismes pourront profiter de ce service. Les espoirs sont grands, les besoins aussi.

La grande tournée

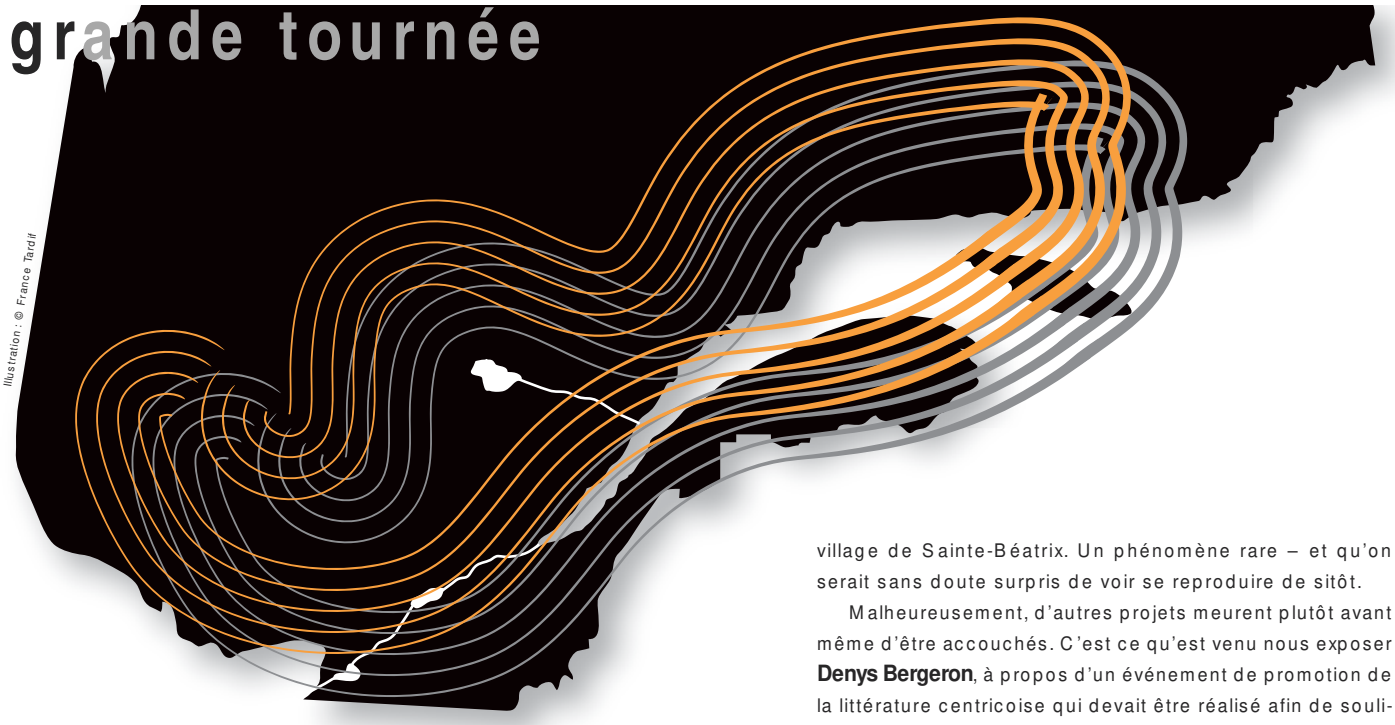

Illustration : © France Tardif

Les rencontres du comité Trans-Québec sont toujours très importantes pour les délégués afin qu'ils puissent partager leur expérience respective de ce qu'est la littérature en région, exposer les défis auxquels ils sont confrontés et mettre en lumière des solutions originales imaginées pour corriger des problématiques particulières.

Jean-François Caron

Les régions orphelines

Les principaux enjeux de l'écriture et de la valorisation de la littérature en région sont souvent semblables, qu'on soit à Joliette ou à Maria, à Rouyn ou à Saguenay. Toutefois, dans certaines de nos régions, l'absence d'associations d'auteurs se fait cruellement sentir. C'est le cas dans les régions du Centre-du-Québec, de l'Abitibi-Témiscamingue et de Lanaudière où toute initiative doit nécessairement surgir d'une volonté individuelle, souvent bénévole.

Résultat, les événements sont généralement ponctuels, et leur pérennité est plus que fragile. Cela n'empêche pas quelques événements intéressants de survenir – qu'on pense aux projets comme les déjeuners littéraires mis sur pied par **Sylvie-Catherine De Vailly** dans Lanaudière, dont la popularité ne cesse d'augmenter et qui attirent parfois jusqu'à une centaine de lecteurs, ou à la soirée de lecture intitulée *Je souffre, mais c'est de toute beauté*, où **Jean Paul Daoust** a captivé 125 spectateurs, tout ça dans le petit village de Sainte-Béatrix. Un phénomène rare – et qu'on serait sans doute surpris de voir se reproduire de sitôt.

Malheureusement, d'autres projets meurent plutôt avant même d'être accouchés. C'est ce qu'est venu nous exposer **Denys Bergeron**, à propos d'un événement de promotion de la littérature centricoise qui devait être réalisé afin de souligner le 15e anniversaire de l'institution de sa région, du 25e du Salon du livre de Trois-Rivières et du 10e de Culture Centre-du-Québec. Malgré les étapes déjà traversées et tout l'espoir fondé dans l'événement, n'ayant pas pu trouver les fonds nécessaires, la Commission de la littérature a dû l'annuler. Une bien triste nouvelle, mais surtout, un exemple parfait de la fragilité des initiatives ponctuelles qui dépendent du bon vouloir des bailleurs de fonds.

Dans la région de Québec et Chaudière-Appalaches, on profite de la vitalité de plusieurs organismes importants en plus de l'enthousiasme de quelques individus créatifs. Toutefois, les écrivains n'ayant plus d'association professionnelle dans cette région, plusieurs trouvent difficile d'être reconnus par lesdits organismes qui choisiront souvent des têtes d'affiches plutôt que des écrivains de la région. Pourtant, les écrivains actifs ne manquent pas dans la région – en fait foi l'extraordinaire foisonnement d'activités que doit traiter la déléguée **Nora Atalla**.

Le RAG au cœur

Les régions où les auteurs ont la chance de pouvoir compter sur la présence d'une association régionale voient généralement se produire un plus grand nombre d'activités – c'est ce qu'on remarque par exemple à Laval, dans les Laurentides, en Outaouais et en Estrie.

La pérennité de ces organisations n'est pourtant pas assurée. La situation du Regroupement des auteurs de la Gaspésie (RAG) est d'ailleurs un exemple révélateur de la précarité d'une telle association. Selon **Sylvain Rivière**, sans financement, les bénévoles se sont retrouvés à bout de souffle et ont dû mettre leur association en état de veille pour un temps indéterminé.

suite en page 12

L'espoir est toujours présent de relancer le RAG, et le délégué de la Gaspésie se propose de s'impliquer pour refaire le lien entre les membres, rassembler à nouveau, agir en ce sens. « Quand tu ne dépasses pas le discours, c'est le discours qui te dépasse. »

Se relever

D'autres associations n'ont pas eu la vie facile au cours des dernières années. C'est le cas de l'Association des auteurs des Laurentides (AAL), qui a dû s'imposer une importante restructuration. Bien que la situation ne soit pas idéale, il semble que les efforts consentis arrivent à porter leurs fruits.

Effectivement, de belles initiatives voient encore le jour dans les Laurentides. Présenté lors de la rencontre du comité avec beaucoup d'enthousiasme par la déléguée de la région, **Mireille Villeneuve**, le projet de livre *Histoires d'été* a permis à des jeunes de 8 à 12 ans, clients de camps de jours, de participer activement à la production de livres avec deux auteurs jeunesse, **Fredrick D'Anterny** et **Geneviève Lamothe**. À cela s'ajoute une multitude d'activités, dont les Conférences laurentiennes, qui se tiennent dans différentes municipalités grâce à une banque d'auteurs colligée par l'AAL, la réalisation de pas moins de 39 capsules vidéos présentant des auteurs en collaboration avec TVCogeco… et on en passe.

L'AAL voit toutefois les limites auxquelles elle est confrontée. Elle cherche toujours à trouver le budget et la main-d'œuvre nécessaires pour classer les 13 000 livres du Centre international de poésie des Laurentides, et elle doit impérativement compter sur le soutien de bénévoles, entre autres pour tenir ouvert son coin boutique.

Les forces parallèles

L'Association des Auteurs de la Montérégie (AAM) connaît aussi des années difficiles depuis 2011, selon **Anne-Marie Aubin**, déléguée de cette région. Malgré de nombreux efforts d'austérité et le soutien de la Ville de Longueuil, qui a fourni une aide pour le loyer, les assurances et différents services, les bailleurs de fonds ont refusé de subventionner l'AAM, si bien que les activités se sont faites plus rares, et l'engagement de ses membres moins prégnant. Devant les difficultés rencontrées, l'avenir de l'association est plus qu'incertain.

Heureusement, d'autres organismes veillent au grain, dont les Productions Langues pendues qui se sont donné comme mission de produire, créer, promouvoir et diffuser la littérature et les arts de la parole et dont la vitalité réanime l'espoir.

Vétérans

Pour célébrer son 35e anniversaire d'existence, la Société des écrivains de la Mauricie s'est adonné à une activité de maillage avec des étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Les participants ont rédigé un document d'une vingtaine de pages relatant l'histoire de l'association et réalisé des entrevues vidéos avec différentes personnes significatives pour la SEM. Ces précieux documents pourront dorénavant servir de matériel promotionnel auprès des médias, de ses membres et des écrivains de la relève.

Dans son projet de visibilité, la SEM a aussi développé un système de vignettes autocollantes permettant de reconnaître immédiatement les écrits de la Mauricie, rappelant le projet Dire Lire l'Estrie[1].

Partenariats

Du côté de la Société littéraire de Laval, dont les nombreuses activités (cafés littéraires, tables rondes, micros ouverts, etc.) sont largement tributaires du soutien de la Ville de Laval, **Leslie Piché** insiste à raison sur la nécessité de mettre en place différents partenariats et autres collaborations entre les régions, que ce soit sous forme d'échanges ou de participation. De tels maillages ont d'ailleurs eu lieu dans le cadre de l'événement Le Marché des mots alors que des partenariats avaient eu lieu entre la SLL, l'Association des auteurs des Laurentides (AAL) ainsi que l'Association des auteurs et auteures de l'Outaouais (AAAO).

Lors de son allocution à la table ronde du 29 mai, **Michel Gosselin**, le président de l'Association des auteures et auteurs de l'Estrie, nous annonçait aussi qu'un tel processus d'échange lierait bientôt l'AAAE et l'AAAO. L'association outaouaise va même jusqu'à proposer un programme de résidences croisées avec la Belgique – cette année sera accueillie **Christine VanAcker** tandis que **Guy Jean** se rendra à Château du Pont d'Oye. Les efforts de maillages entre les régions, que souhaitent encourager l'ensemble des membres du comité Trans-Québec, tendront sûrement à se multiplier au cours des prochaines années.

1. Voir l'article « Le comité Trans-Québec, rencontre à Magog », page 9.
2. http://www.uneq.qc.ca/a-propos/comites/reunion-du-5-juin-2010/
3. http://www.uneq.qc.ca/documents/file/texte-jean-francois-caron.pdf

Pour en savoir plus

Les synthèses d'activités préparées par les déléguées régionaux pour la rencontre du comité Trans-Québec sont disponibles sur le site de l'UNEQ, dans la section Comités[2]. Vous pourrez aussi y lire l'allocution de Mylène Bouchard, administratrice et représentante des régions à l'UNEQ, intitulée *Savoir pourquoi on s'engage*, ainsi que le texte d'une communication de Jean-François Caron, *Écrire/agir localement : l'enjeu des forces bénévoles*[3], présentée dans le cadre de la réunion.

Photos : © Rita-Adèle Beaulieu

Les bonheurs de Marie Hélène

Kafka, un chat noir pelé sur le flanc dort en boule sur le parterre gazonné de la cour arrière. Marie Hélène Poitras n'aime pas que les chevaux, elle héberge aussi ce félin (qui au même moment délaisse la lumière ardente pour venir nous inspecter) depuis maintenant dix-sept ans et en parle comme d'un membre à part entière de sa famille.

Bertrand Laverdure

Nous avons, la photographe et moi, été accueillis avec un mimosa bien pétillant. L'air est encore frais, le soleil est sur sa pente descendante, mais notre cocktail appelle insidieusement l'été. L'auteure de *La mort de Mignonne* nous reçoit sur sa nouvelle et spacieuse terrasse en bois. Elle vient tout juste de revenir d'une grande tournée en France, à la suite de la réception du prix France-Québec 2013 qu'on lui a remis pour son livre *Griffintown*, publié chez Alto.

Elle ne tarit pas d'éloges pour l'accueil qu'on lui a fait là-bas. Déjà lauréate du prix Anne-Hébert 2003 pour *Soudain le minotaure*, décerné par un jury franco-canadien pour un premier roman, initiative du Centre culturel Canadien, on aurait pu croire son étonnement émoussé. Mais la verve et l'enthousiasme qui enveloppent ses paroles n'ont alors qu'un seul but : nous convaincre de l'exceptionnelle organisation de sa tournée par l'association France-Québec.

Comment est décerné ce prix France-Québec ? Les libraires d'ici sélectionnent sept livres qui sont ensuite transmis à l'ADELF, l'Association des écrivains de langue française qui réunit un jury qui détermine trois finalistes. Ensuite, c'est par l'ensemble des membres des associations France-Québec que les trois livres finalistes sont lus et qu'un gagnant est choisi. Il y a soixante associations France-Québec réparties sur tout le territoire français. On prépare alors une tournée pour le lauréat, incluant, à tout le moins dans le cas de **Marie Hélène Poitras**, une vingtaine d'événements et entrevues publiques dans des médiathèques et bibliothèques de toute la France.

Périple essoufflant, s'il en est, qui consiste à survivre à un feu roulant d'activités réparties sur trois semaines de visite, mais sans jamais devenir harassant ni lassant. Tout le crédit en revient à l'excellente planification de l'Association France-Québec mais également aux accompagnateurs chaleureux, gentils et avenants, Corinne et Jean-Pierre Tartare

qui ont eu comme tâche de faciliter tous les déplacements qu'on exige du lauréat tout en restant des personnes ressources qui ont pu répondre aux questions touristiques, historiques et organisationnelles les plus pressantes de l'auteure. L'aventure culminant à la remise officielle du prix dans le cadre du Salon du livre de Paris.

Marie Hélène Poitras a donc eu la chance de ratisser la France de bas en haut, d'Astafford, village du sud, patrie de Francis Cabrel (qui y a déjà été maire) jusqu'à Cambrai au nord, à ne pas confondre avec le Combray de Proust.

Son roman, entre-temps, est paru aux éditions Phébus, en France et dans la foulée de toutes ses rencontres elle a tout de même trouvé le temps d'aller en Bretagne et de découvrir la maison de ses ancêtres.

Nous finissons l'entrevue avec un bref passage dans le bureau d'écriture de l'auteure de *Griffintown*, question de remplir le mandat de cette rubrique, et de photographier le tableau haïtien, véritable gri-gri qui protège et stimule son inspiration. Représentation de la déesse sauvage ZAZI, achetée sous l'emprise d'une fascination extraordinaire pour l'œuvre lors de son dernier passage en Haïti. Habillée cette journée-là d'un pantalon haïtien, l'auteure nous rappelle que discuter de ce pays et de sa littérature est un autre sujet qui la captive. Bref, l'évidence nous saute alors aux yeux : voyager avec la littérature rend Marie Hélène Poitras heureuse.

Photo : © Patrick Simard

La force d'une association

Notre dernier enchaîné, Yvon Paré, choisit d'interroger la nouvelle présidente de l'Association professionnelle des écrivains de la Sagamie, Marjolaine Bouchard, une auteure qui s'adonne aux écritures jeunesse et adulte.

Yvon Paré : Tu as commencé par écrire pour les jeunes et, peu à peu, tu as glissé vers des livres que l'on dit pour adultes. Un écrivain est-il différent quand il écrit pour les jeunes ou pour les adultes?

Marjolaine Bouchard : Oui et non. Bien sûr, il a recours à la même sensibilité, au même bagage, au même *background* et aux mêmes influences culturelles. Ce qui change, ce sont les thèmes, le lectorat, donc les attentes institutionnelles. Le jeune lecteur possède tout ce qu'il faut pour lire et construire le sens, peu importe les ellipses et les structures. Il faut lui faire confiance autant qu'à l'adulte, ne pas tout lui dire, tout lui mâcher, et lui laisser avoir recours à son imagination.

Cela dit, les attentes de certains de mes lecteurs adolescents m'ont parfois surprise : par exemple, certains n'aiment pas les fins ouvertes. D'un autre côté, les lecteurs adultes ne sont pas homogènes. Bien entendu, si j'écris pour un lecteur adulte, je me permets, je m'oblige même à aller plus loin dans l'exploration de la psyché des personnages, les descriptions et les ambiances. Le vocabulaire et le style littéraires sont, eux aussi, adaptés.

Tu viens de signer des ouvrages de mémoire en faisant revivre Alexis le Trotteur, Le géant Beaupré et Lili Saint-Cyr. Qu'est-ce qui te fascine dans des personnages aussi différents?

M. B. : La différence. Leur différence. Les époques aussi et les milieux dans lesquels ont vécu ces gens : plus régional ou local avec Alexis, plus en périphérie avec le géant Beaupré et plus éclaté avec Lili. Ce sont des personnages hors normes, chacun à sa façon. Ils sont différents les uns des autres et ils sont différents des autres, c'est-à-dire de nous tous. Les rapports qu'ils ont pu avoir avec leur entourage m'ont attirée, qu'ils en aient profité ou en aient été victimes. Le hasard a aussi fait que mon éditeur m'a proposé un éventail de personnages parmi lesquels ces gens se trouvaient. Ils m'ont fait voyager.

À propos de ton implication pendant des années au Salon du livre du Saguenay—Lac-Saint-Jean et maintenant comme présidente de l'Association professionnelle des écrivains de la Sagamie (APES). Pour toi, ce militantisme est-il important?

M. B. : Militantisme? Le mot est un peu fort. Je m'investis d'abord et avant tout pour la promotion et le rayonnement de la littérature, puis de nos auteurs, ce qui favorise la lecture et le plaisir de lire. Je n'ai pas vraiment à militer puisque ces deux institutions sont assez bien installées ou implantées. La vie associative n'est jamais facile et rien n'est jamais acquis. L'argent se fait rare pour organiser des événements culturels et il faut se battre. En ce sens, oui, je milite, mais j'ai de l'aide, de l'appui et c'est là que réside toute la force d'une association.

Petites annonces

Maison à louer au bord de la mer. Accès direct à la plage. Péninsule acadienne, Nouveau-Brunswick. Très tranquille. Idéal pour écrire. Photos sur demande. Au mois ou à la semaine. Josée Dupuis : 514 231-9080.

Ex-professeur de français, ex-consultant en francisation à l'OQLF, peut réviser vos textes à un tarif raisonnable. Raymond Paradis : 450 672-4893, *raymondgparadis@gmail.com*.

Évaluation de manuscrits, révision de textes, parrainage d'auteur. Carole Massé et Jean-Yves Soucy : 514 259-5721, *www.auteurconseil.com*

Services conseils aux auteurs : évaluation et négociation d'un contrat d'édition, représentation auprès d'éditeurs et édition électronique. Dominique Girard, membre UNEQ, B.A.A., microprogramme de 2e cycle en édition, Université de Sherbrooke. *info@agencelitterairetraitdunion.com* 514 234-2002 *www.agencelitterairetraitdunion.com*.

La Plume rousse : service d'animation scolaire, de révision, de rédaction, cours de français et d'informatique. Danielle Malenfant, membre UNEQ et AEQJ : 450 263-8721, *daniellemalenfant@yahoo.com*.

Le Pigeon décoiffé offre un service professionnel de consultation et de *coaching* d'écriture qui consiste en un travail d'accompagnement des auteurs dans la planification et l'élaboration de leur manuscrit en vue d'une publication professionnelle. Nadia Gosselin, membre UNEQ : *www.lepigeondecoiffe.com*.

Révision stylistique. Les éditeurs sont sensibles à la qualité de la langue. On refuse parfois des textes valables parce que le style présente des faiblesses. Alain Gagnon, membre UNEQ : *motpourdire28@videotron.ca* 418 698-0636

Services abordables de mise en page d'un texte en différents formats numériques et solutions pour la mise en ligne. Aussi offert : infographie pour couverture et autres. *editionsduparc.wordpress.com*.

Ateliers-formations sur la nouvelle orthographe du français. Comme écrivain et écrivaine, apprenez à faire des choix orthographiques éclairés et modernes. 514 343-2020, *nouvelle.orthographe@videotron.ca*, *www.nouvelleorthographe.info*.

Bourse Jean-Pierre-Guay–Caisse de la Culture

Le 30 mai dernier, à la Maison des écrivains, avait lieu la remise officielle de la bourse Jean-Pierre-Guay–Caisse de la Culture. Pour cette deuxième édition du programme, c'est la poète Véronique Cyr qui a été honorée et qui a reçu la bourse de 3 000 $. Grâce à ce soutien, elle pourra continuer de travailler à son projet de poésie en cours, qui trouve ses fondements dans le deuil et l'urgence d'écrire. Son dossier de candidature a été sélectionné par un quatuor comprenant une représentante de la Caisse de la Culture, Ginette Major, la libraire Dominique Janelle, la poète Louise Cotnoir ainsi que Jonathan Harnois, le premier lauréat de la bourse en 2013. Le jury a dû éplucher pas moins de trente-sept projets soumis à l'appel.

Rappelons que le programme de bourse suit un cycle de trois ans et que lors de sa troisième année, le prix sera remis à un membre associé de l'UNEQ pour le soutenir dans un projet non subventionné. Pour en savoir plus sur la bourse, visitez la section Services aux écrivains du site Internet de l'UNEQ. (J.-F. Caron)

Photo : © Annie Lafleur

Photo : © UNEQ

Véronique Cyr.
Ci-contre, le 30 mai, au moment de recevoir la Bourse Jean-Pierre-Guay–Caisse de la culture

Bourse d'écriture en Flandre

C'est apparemment un solide dossier que Chantal Neveu a déposé lors de l'appel de candidatures lancé par l'UNEQ pour la bourse d'écriture en Flandre. Les jurés – Denise Desautels, Denis Thériault et Jean-Simon Desrochers – ont entre autres reconnu ses ressources nécessaires pour permettre le rayonnement de la littérature québécoise à l'étranger. Avant elle, c'est plus de 170 écrivains et traducteurs provenant du monde entier qui ont été accueillis à la Maison internationale des littératures à Bruxelles, Passa Porta.

C'est entre le 29 septembre et le 27 octobre prochain que se déroulera le séjour de Neveu à la Villa Hellebosch, une spacieuse propriété située au cœur de la campagne du Pajottenland, à une vingtaine de kilomètres de Bruxelles. Elle espère profiter de ce moment pour se pencher sur un projet d'écriture en cours, *La vie radieuse*, et éventuellement pour tenter de développer de nouvelles collaborations, voire développer des relations dans une optique de traduction.

En retour, l'écrivain flamand Erik Vlaminck, romancier et dramaturge, viendra passer un mois à Montréal pour s'inspirer de la métropole.

Pour en savoir plus sur Passa Porta, visitez ecrivains-enresidence.passaporta.be. (J.-F. Caron)

Photo : © Pascal Dufaux

La maison est ouverte

1

2

3

Les écrivains ont été nombreux à profiter de l'opportunité que leur offrait l'UNEQ d'accéder à ses locaux pour organiser des événements. Le succès de cette nouvelle initiative va d'ailleurs au-delà de toute espérance.

Jean-François Caron

Depuis à peine plus d'un an, l'Union a vu se déployer plus de trente-cinq activités entre ses murs. Parmi celles-ci, de nombreux lancements, ateliers et rencontres rendent encore plus vivante la Maison des écrivains.

Il va de soi que l'UNEQ a aussi organisé et animé de nombreuses activités – entre les événements plus littéraires, les journées de réflexion (dont le colloque sur l'enseignement de la littérature) ou les formations (réseautage et *speed dating*, réalisation des capsules pour *jepense.tv*, etc.), nous sommes toujours satisfaits de voir que nos membres s'approprient l'espace et profitent des efforts qui sont menés pour favoriser la promotion de la littérature et la professionnalisation des auteurs.

Mini-Galerie

Après la poésie de tranches de livres proposée par **Carles Coppens** avec le projet *Le voleur de titre*, qui avait étrenné de belle manière la nouvelle galerie de l'UNEQ, une visite à la Maison des écrivains permet maintenant de découvrir les affiches poétiques de **Simon Philippe Turcot**, une production tout en nuances qui marie le texte à la photographie. Son travail peut être apprécié sur place jusqu'au 17 juillet.

Réseautage

Pour la troisième année, l'UNEQ a organisé sa grande journée réseautage et speed dating – encore un franc succès. D'abord financé par le Conseil des arts de Montréal, le projet avait dû être réservé aux écrivains de la relève montréalaise, mais depuis deux ans, l'activité s'est ouverte aux écrivains de toutes les régions. Chaque année, des jeunes de moins de 35 ans de partout ont donc la chance de rencontrer, dans une formule adaptée du *speed dating*, des professionnels parmi lesquels des représentants de Copibec et du CDPP, mais aussi des éditeurs et directeurs de collections, attachés de presse, rédacteurs en chef de revues, etc.

Le 30 mai dernier, pour une deuxième année consécutive, **Marie-Hélène Poitras** a proposé une conférence traitant du métier d'écrivain et des premières étapes à suivre dans cette longue croisade. L'avocate-conseil de l'UNEQ, **Me Véronyque Roy**, est ensuite venue traiter de droits d'auteur et des éléments qui devraient se trouver dans un premier contrat. Enfin, l'événement a permis d'entendre **Catherine Lalonde**, responsable du cahier Livres du *Devoir*, qui a présenté certaines conséquences de la mutation des médias en plus de s'appliquer à faire la distinction entre critique et promotion.

Question de joindre l'utile à l'agréable, la journée s'est terminée par le fameux cocktail estival des nouveaux membres et la remise de la bourse Jean-Pierre-Guay–Caisse de la Culture à **Véronique Cyr**, agrémentée de quelques lectures.

La grande rencontres

Salle comble à la Maison des écrivains, le 4 juin dernier, pour assister à la mémorable rencontre entre **Denise Boucher** et la poète colombienne **Olga Elena Mattei**, ces deux femmes qui ont, à leur mesure, marqué leur pays. Organisée en collaboration avec l'organisme Latin'Arte, qui a choisi l'écrivaine colombienne comme poète d'honneur pour l'année 2014, la soirée s'est déroulée dans les deux langues et a été ponctuée d'intermèdes qui ont permis d'entendre des rythmes colombiens.

L'amitié poétique

Premier partenariat entre l'UNEQ et le Festival de poésie de Montréal, le 5 à 7 pour l'amitié poétique qui se déroulait le 3 juin dernier a permis aux deux poètes mexicains actuellement en résidence à Montréal de faire de précieuses rencontres. Particulièrement intéressée par la voix autochtone, **Diana del Ángel Ramirez** a pu échanger avec **Joséphine Bacon**, tandis qu'avec les préoccupations plus proches de l'oralité d'**Aurelio Meza Valdez**, il aura été tout indiqué de lui faire rencontrer **Ian Ferrier**. L'occasion était belle de présenter ces auteurs invités qu'on a pu découvrir dans le croisement de trois langues. Il est à noter que les écrivains mexicains souhaitent profiter de leur passage à Montréal pour faire d'autres rencontres…

Photos 1, 2 : © UNEQ, photo 3 : © Vanessa Garcia Acosta